

République Française
Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon

Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°014/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **18 février 2026**

Date d'affichage : **26 février 2026**

L'an deux mil vingt-six,

Le 25 février à 18 heures 30

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire

Fabrice LOISEAU, Muriel PAYAN, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, adjoints

Jean-Michel BRUNET, Yveline CORDIER, Jean-Baptiste CRAFFK, Violaine PIQUET-GAUTHIER,

Pierre SAVOLODELLI, **formant la majorité des membres en exercice**

Absents :

Marielle BOY, Lisa FAURE

Fabrice LOISEAU a été élu secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	12
PRESENTS	:	10
VOTANTS	:	10

**OBJET : SOLIHA COMMISSION « FACADES-TOITURES » : ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS**

Dans le cadre de la tranche 8 en cours, le rapporteur rappelle au Conseil Municipal que la commission d'attribution des subventions pour l'opération « Façades-toitures » s'est réunie le 31 mars 2025.

Après examen des dossiers, elle a validé l'attribution d'une enveloppe de **2000€**, répartis pour le dossier présenté par Monsieur BLAND comme suit :

- Monsieur François BLAND pour réfection des enduits de façades :

—————→ **2 000 €**

AR Prefecture

005-210500799-20260225-014_2026-DE
Reçu le 27/02/2026

VU l'article L.2311-7 du code général des collectivités territoriales ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

VALIDE l'attribution de cette subvention pour les travaux et montant ci-dessus, sous réserve des conditions particulières éventuellement édictées, pour un montant total de 2 000 €.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY



Le secrétaire de séance,

Fabrice LOISEAU